



## Tapage ou pas? votre avis peut nous aider

Par **Sabine31**, le **17/04/2013** à **09:40**

Bonjour,

Nous avons des voisins qui nous pourrissent la vie avec du bruit jour et nuit ( bruit de comportement donc imprévisibles et difficilement constatables par la police ( objet lourds qui toment, tirages de meubles claquement de portes et ceci presque en continu). Nous n'avons comme réponse qu'insultes et menaces...

Nous avons fait venir un huissier de 17h40 a 20h40 et il a fait un constat de 3 pages de bruits divers ( perceuse, tirages de meubles, brouhaha, insultes, claquement de portes, enfants qui courent etc etc

Pensez vous que qu'un tel constat ait suffisamment de poids pour aller en justice? ( les autres voisins entendent le bruit mais ont peur de témoigner )

Merci par avance pour vos avis et conseils.  
Sabine